



PERSISTANCE DU PHENOMENE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU PRIMAIRE EN REPUBLIQUE DU BENIN

Kamel Arêo GARBA,

gakcool@yahoo.fr

Université d'Abomey Calavi, Bénin

RESUME

Au Bénin, si certains indicateurs liés à l'éducation sont plutôt reluisants, les taux d'abandon au primaire ont connu généralement des tendances à la hausse entre 2014 et 2020. Le pays continue de perdre un nombre important d'élèves tout au long du cycle primaire. En 2020, environ 12,35 % d'enfants ont abandonné l'école sans avoir obtenu le Certificat d'Études Primaires (CEP). Ce phénomène qui persiste malgré la mobilisation de tous les acteurs de l'école est la résultante de plusieurs facteurs aussi variés que complexes. La présente recherche a pour objectif de comprendre l'ampleur du phénomène dans le pays. Elle a requis des données aussi bien qualitatives que quantitatives collectées au moyen d'outils de collecte appropriés administrés sur deux cent soixante-quatorze (274) personnes enquêtées. Des résultats obtenus, il ressort que l'abandon scolaire est un phénomène endémique qui résiste aux nombreuses stratégies éducatives mises en œuvre depuis plusieurs années. Pour inverser la tendance, la recherche suggère de nouvelles pistes de réflexions aux gouvernants.

Mots clés : abandon, scolaire, primaire, phénomène.

Abstract

In Benin, while some education-related indicators are quite bright, primary school dropout rates have generally been trending upward between 2014 and 2020. The country continues to lose a significant number of students throughout the primary cycle. In 2020, approximately 12.35% of children dropped out of school without obtaining the Certificate of Primary Education (CEP). This phenomenon, which persists despite the mobilization of all school stakeholders, is the result of several factors as varied as they are complex. This research aims to understand the extent of the phenomenon in the country. It required both qualitative and quantitative data collected through appropriate collection tools administered to two hundred and seventy-four (274) respondents. The results show that school dropout is an endemic phenomenon that resists the numerous educational strategies that have been implemented for several years. To reverse the trend, the research suggests new avenues of reflection for government officials.

Keywords: dropping out, school, primary, phenomenon

INTRODUCTION

Réunis à Jomtien, Thaïlande, en mars 1990, les délégués de 155 pays ainsi que des représentants d'environ 150 organisations se sont mis d'accord pour universaliser l'enseignement primaire et réduire radicalement l'illettrisme avant la fin de la décennie. Cette conférence mondiale sur l'Éducation, renforcée par le Forum Mondial sur l'Éducation tenu à Dakar au Sénégal en avril 2000 sur l'Éducation

Pour Tous (EPT), a fait de l'éducation de base une des grandes priorités du développement. Le Bénin, conscient de ce que l'éducation est le socle du développement de toute nation, a ratifié les principaux traités internationaux et africains qui consacrent les droits économiques et sociaux, dont le droit à l'éducation, et a pris soin d'en incorporer les dispositions dans sa constitution du 11 décembre 1990.

Depuis cette date, l'État béninois s'emploie à rechercher les voies et moyens pour garantir à tous ses enfants sans aucune forme d'exclusion, une éducation de base de qualité qui intègre, selon la Loi d'orientation de l'éducation nationale votée en 2003, les sous-secteurs des enseignements maternel et primaire, des enseignements du 1er cycle et du second cycle général.

En janvier 2004, le gouvernement béninois a adopté le Plan d'Action National en faveur de l'Éducation Pour Tous (EPT). Ce plan a prévu de fortes actions de promotion de la scolarisation, en particulier celle des filles, dans les zones défavorisées. Au vu des inégalités observées en matière de scolarisation et de la nécessité pour le pays de réaliser à l'horizon 2015 « l'éducation de base de qualité pour tous », plusieurs partenaires ont conclu avec le gouvernement en 2005, la mise en place d'un ensemble d'actions destinées à éliminer les disparités entre garçons et filles à l'enseignement primaire. Ces mesures sont logées dans le Paquet Éducatif Essentiel (PEE). A ces mesures, se sont ajoutées d'autres, notamment celle relative à la gratuité des frais de scolarité dans les enseignements maternel et primaire, prise en octobre 2006, et ses accompagnements, qui ont davantage favorisé l'accroissement des effectifs et le niveau de scolarisation primaire, particulièrement dans les communes défavorisées.

A la suite de toutes ces mesures, les statistiques scolaires et les indicateurs de l'offre comme ceux de la demande d'éducation produits annuellement par le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) montrent que le Bénin a fait des efforts considérables tant au plan de l'accès qu'au plan de la réduction des inégalités entre filles et garçons. En 2015 déjà, le taux brut de scolarisation (115,4%) dépassait les 100% aussi bien chez les garçons que chez les filles. Cependant, le système éducatif béninois reste touché par un malaise grandissant qui se traduit par l'abandon des études chez les jeunes. Cet abandon traduit non seulement une sortie définitive ou temporaire du système éducatif mais donne aussi une indication sur la durée de rétention à l'école.

1. Problématique

La notion d'« abandon scolaire » peut être associée au « décrochage scolaire » selon le système éducatif dans lequel on se trouve. Dans d'autres contextes, le

terme utilisé est le « décrochage scolaire ». Selon Demba¹, « plusieurs assertions et terminologies sont associées au phénomène de décrochage scolaire selon les systèmes d'éducation des pays ».

En Amérique latine et en Afrique, notamment subsaharienne, l'expression consacrée est l'abandon scolaire¹. Dans la première partie du monde citée, l'abandon se réfère à □ l'interruption du parcours scolaire composé généralement d'un cycle primaire et d'un cycle secondaire, sans l'obtention d'une accréditation officielle reconnaissant les acquis pour les cycles en question (Confédération parlementaire des Amériques, 2011). Dans la seconde partie du monde, l'expression désigne des élèves qui quittent l'école secondaire sans qualification ni diplôme. En Afrique, l'abandon scolaire peut être précoce lorsque les élèves arrêtent le cursus scolaire à l'école primaire sans obtenir le premier diplôme, soit le Certificat d'Études Primaires (P. Menkoué, 2012 ; I. Noumba, 2008 ; J.B. Sawadogo, A.B. Soura & M. Compaoré, 2002).

D'après Pauli et Brimer (1971), « l'abandon scolaire ou le décrochage scolaire est le fait qu'un élève quitte l'école avant la fin de la dernière année du cycle dans laquelle il est inscrit ». Au Bénin, le terme consacré pour désigner ce phénomène est l'abandon scolaire.

En effet, malgré ces résultats très encourageants enregistrés par le pays en termes de taux de scolarisation et de l'égalité entre filles et garçons, il reste cependant beaucoup à faire pour améliorer le maintien des élèves à l'école car il est apparu lors de différentes études que les élèves quittent l'école de façon prématurée au cours primaire. Selon les statistiques actuellement disponibles au niveau du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP), le taux d'abandon à l'enseignement primaire était de 8,3% en 2003 contre 12,35% en 2020. Selon la même source, le taux d'achèvement du cycle primaire était 49% en 2003 contre 65,41% en 2020. Ces données montrent le chemin qui reste à parcourir pour assurer une scolarisation universelle.

Les abandons scolaires coûtent très chers à l'État comme aux familles qui font beaucoup de sacrifices (particulièrement en milieux rural et périurbain) pour que leurs enfants soient à l'école. Tout abandon qui survient avant la quatrième année du primaire reconduit à l'illettrisme pur et simple et les montants " inutilement " injectés dans le système constituent un réel gaspillage des finances publiques.

La présente recherche vise donc à répondre à la question centrale : Quel est l'ampleur du phénomène d'abandon scolaire au primaire au Bénin ?

De cette question principale découlent trois questions secondaires :

Source :¹https://periscopere.quebec/medias/autour_de_la_definition_du_phenomene_de_decrochage_scolaire.pdf

- ▶ Quelle est l'étendue du phénomène au Bénin ?
- ▶ Quelles sont les causes du phénomène au Bénin ?
- ▶ Quelles sont les actions de l'école, des collectivités locales et/ou des acteurs de la société civile autour de l'abandon scolaire ?

L'objectif principal visé est donc d'apprécier l'ampleur de l'abandon scolaire au primaire au Bénin en partant de l'hypothèse que le phénomène d'abandon scolaire est complexe et semble être absorbé par les nouveaux défis de l'éducation.

2. Matériel et méthodes

2.1. Approche méthodologique

La présente étude a requis des données aussi bien qualitatives que quantitatives. Également, la démarche envisagée pour atteindre les objectifs de la recherche s'est-elle articulée autour des points suivants : la recherche documentaire, la collecte des données, l'analyse des données et la rédaction du présent article.

2.2. Les cibles de l'étude

Afin de répondre efficacement aux objectifs de l'étude, les cibles principales qui composent l'école en tant qu'entité sont : des directeurs d'écoles, des enseignants, des inspecteurs et conseillers pédagogiques, des Associations de Parents d'Élèves (APE), des ménages (parents et enfants) et des ONG intervenant dans le secteur de l'éducation.

2.3. Échantillonnage de l'étude

Nous avons utilisé la méthode de choix raisonné dans le cadre de la présente recherche, l'objectif étant de choisir des personnes pour leur diversité, de façon à prendre en compte les situations sociales les plus différentes possibles au sein de la population étudiée. L'objectif visé est de toucher 290 personnes.

Les communes ont été choisies en fonction du taux d'abandon qui est soit élevé ou faible. Celles retenues pour participer à l'étude ont été présentées dans le tableau 1 ci-après :

Départements	Niveau d'abandon	
	<i>Elevé</i>	<i>Faible</i>
ALIBORI	Banikoara	Gogounou
ATACORA	Natitingou	Toucountouna
COLLINES	Ouesse	Glazoue
COUFFO	Lalo	Djakotome
DONGA	Copargo	Bassila
MONO	Grand Popo	Lokossa
PLATEAU	Pobe	Adja-Ouere
ZOU	Ouinhi	Bohicon

Tableau N°1 : Liste des communes sélectionnées pour l'étude *Source : recherche de terrain, 2021*

2.4. Techniques et Outils de collecte des données

Au regard de la nature de la recherche, les entretiens, l'observation participante assortie des notes de terrain sont les techniques d'investigations opérationnellement utilisées. Quelques entretiens téléphoniques ont été réalisés en vue de la précision de certaines informations. Les outils de collecte des données utilisés sont : les guides d'entretien, la grille d'observation et les questionnaires.

2.5. Collecte proprement dite des données

Au total, 274 personnes ont été touchées sur 290 prévues, soit un taux de couverture de 94%. Le point des interviews réalisées entretiens réalisés est présenté dans le tableau 2 comme suit :

Départements	Communes	Ménages	Écoles	Enseignants	Directeurs	ONG	APE
Mono	Grand-Popo, Lokossa	10	5	12	10	1	12
Couffo	Lalo, Djakotomè	10	5	12	12	2	12
Zou	Ouinhi, Bohicon	10	5	12	12	2	10
Plateau	Pobè, Adja-Ouèrè	10	5	10	10	1	11
Collines	Ouèssè, Glazoué	10	5	9	10	1	11
Donga	Copargo, Bassila	10	5	12	12	1	11
Atacora	Natitingou, Toucountouna	10	5	12	12	2	10
Alibori	Banikoara, Gogounou	10	5	12	8	1	10
Ensemble				86	91	86	11

Tableau N°2 : Point des entretiens réalisés *Source : recherche de terrain, 2021*

2.6. Analyse des données

2.6.1. Données quantitatives

L'analyse des données a été axée sur les résultats attendus de la présente recherche. Le support logiciel qui a été utilisé est STATA 10 et Excel. Ainsi, après l'entrée des données par la saisie et leur apurement, une première analyse descriptive a été faite à travers une tabulation simple qui a permis d'appréhender la distribution simple des différentes variables.

Dans un second temps, les différents indicateurs de l'étude ont été calculés et leur distribution également présentée.

2.6.2. Données qualitatives

Les données qualitatives obtenues à partir des entretiens ont été également saisies, puis analysées par la méthode d'analyse thématique de contenu. Les données

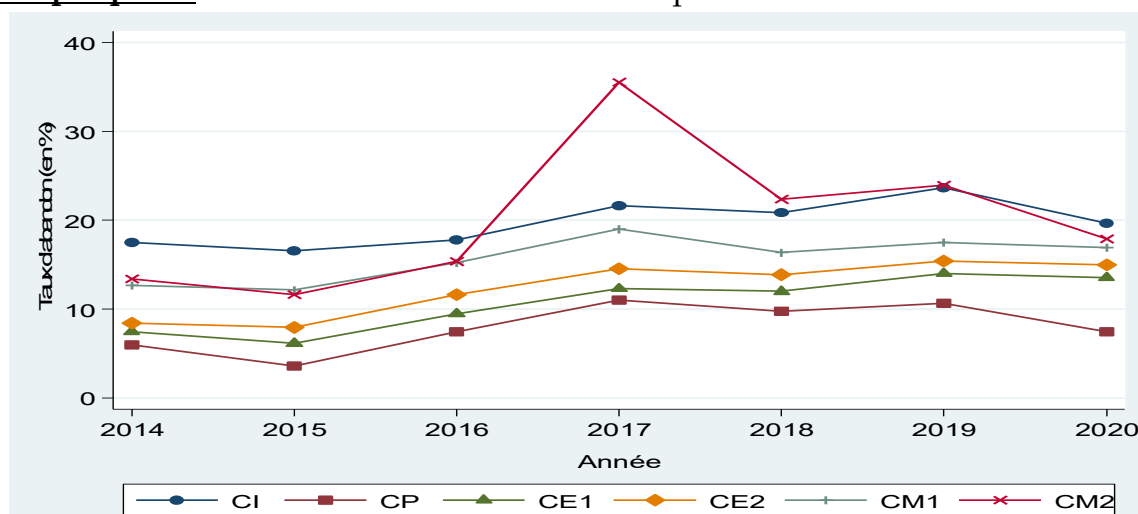
qualitatives ont permis, d'une part, de décrire les perceptions et représentations liées à l'abandon mais également de mieux interpréter la nature des relations entre l'abandon et les variables indépendantes identifiées dans l'analyse multivariée, d'autre part.

3. Résultats

3.1. Des niveaux et tendances des abandons scolaires au Bénin en progression

Au Bénin, les taux d'abandon (proportion d'élèves de la classe i de l'année t qui abandonnent l'année suivante ($t+1$)) au primaire ont connu globalement des tendances à la hausse entre 2014 et 2020. Le taux d'abandon à la dernière année du cycle (CM2) a connu quant à lui un pic en 2017 où il atteint un taux de 35,5%.

Graphique 1 : Évolution du taux d'abandon au primaire



Source : *Annuaire statistiques du sous-secteur primaire, DPP/MEMP*

3.2. Des causes de l'abandon scolaire multiples et complexes

Les données quantitatives ci-dessus présentées montrent l'étendue du phénomène d'abandon scolaire. Le croisement de ces données et des données qualitatives collectées auprès des directeurs d'écoles, des enseignants, des APE et des ONG a permis de dégager les causes de l'abandon scolaire. Pour comprendre le processus de l'abandon scolaire, il faut en considérer les tenants et les aboutissants, c'est-à-dire les facteurs qui y sont liés et le phénomène de l'abandon scolaire proprement dit. Le phénomène d'abandon scolaire est très complexe. Par conséquent, il est très difficile d'identifier exactement ses causes et d'élaborer une liste exhaustive des raisons qui amènent les enfants à quitter l'école. Un grand nombre d'éléments sont donc impliqués dans la spirale menant à l'abandon scolaire et aucun de ces éléments à lui seul n'est capable de déclencher ce processus. Les facteurs de

l'abandon scolaire peuvent relever de l'individu, de sa famille, de l'école ou de la société. La classification de ces facteurs peut se décliner en deux catégories principales : facteurs externes et internes au système scolaire.

3.2.1. Des facteurs externes au système scolaire persistants

3.2.1.1. Les facteurs personnels

Ces facteurs dits personnels comprennent l'estime de soi, la démotivation aux études, les attentes, les aspirations scolaires et le réseau social de l'élève. En effet, pour les élèves qui n'ont connu que les appréciations négatives de l'école, celles-ci ne représentent plus alors que l'ennui en classe et la disqualification dans le regard des enseignants. La dévalorisation de soi qui en résulte est difficilement supportable : soit l'élève reconnaît la légitimité du verdict scolaire, et il ne peut vivre alors sa situation que sur le mode de l'infériorité, soit l'élève résiste à ce verdict, et, ce faisant, il s'oppose à l'ordre scolaire (S. Bonnéry, 2007).

Aussi, certains enfants ont-ils souvent de difficultés à s'adapter aux règles de fonctionnement de l'école parce qu'ils y sont mal préparés. Ainsi, les sanctions scolaires négatives comme les châtiments corporels, les violences de toutes sortes, les doutes, les incompréhensions et les rancœurs peuvent finir par constituer des obstacles aux apprentissages scolaires. Or, la punition a pour but d'aider l'enfant à se développer sainement, à lui faire comprendre et retenir les règles qui, s'il les applique, lui faciliteront la conquête de sa propre maîtrise, en préservant le sens de sa liberté intérieure, dans un cadre où chacun de ceux qui l'entourent a droit aussi à son sentiment de liberté (F. Dolto, 1994).

Cependant, durant l'apprentissage à l'école, les élèves qui manifestent des comportements antisociaux sont plus susceptibles d'éprouver des problèmes de rendements scolaires. Certains d'entre eux quittent l'école parce qu'ils sont tout simplement très peu motivés à y aller. Lorsque l'inadaptation de l'école aux besoins de croissance et de développement de l'enfant est particulièrement flagrante, celle-ci peut conduire à un abandon scolaire. Au cours d'une vie scolaire difficile, certains élèves ont l'impression qu'ils n'ont pas leur place dans une salle de classe et quittent l'école. Il faut noter que certains d'entre eux ne présentent même pas de difficultés d'apprentissages, mais au fil des ans, les difficultés liées aux conditions de vie de toutes sortes, vécues à l'école contribuent à leur démotivation, à leur faible estime de soi et à leur abandon.

D'autres jeunes, notamment les filles abandonnent leurs études pour des raisons telles que les grossesses non désirées, les mariages précoces ou forcés ou en raison des problèmes de santé. D'ailleurs,

l'élève qui tombe enceinte peut continuer à suivre les cours pendant quelques mois encore, mais sera toujours contrainte d'abandonner à un moment ou à un autre sauf s'il y a eu interruption de la grossesse ou si l'évolution de la grossesse tombe dans une

période de vacances. Dans nombre des cas, elle va perdre une année scolaire, voire rater un examen. La grossesse peut aussi être une cause de déscolarisation. Gbaguidi² (s.d, p.8),

3.2.1.2. Les facteurs familiaux et sociaux : la pauvreté ou la situation économique difficile des ménages

Ces facteurs sont relatifs aux modes de vie des élèves hors du milieu scolaire. Il s'agit de la mobilisation de l'entourage autour de la scolarité de l'enfant (contrôle parental sur les horaires et l'exercice des activités telles que les devoirs de maison, les tâches domestiques), les conditions de vie et l'exercice des responsabilités au sein des familles, les groupes de pairs (de l'enfant) à visée ludique ou autres, etc.

Aussi, la question de décrochage scolaire se pose-t-elle avec acuité en raison du contexte social, économique et politique qui transparait à notre époque (M. Janosz, 2000). En effet, la précarité des conditions de vie des parents a été souvent évoquée par les personnes enquêtées comme une cause des abandons scolaires. Cette pauvreté est traduite par une incapacité de ces derniers à assurer les besoins minima des enfants. Certains parents n'arrivent même pas à acheter les fournitures scolaires aux enfants et les enfants manquent du minimum pour leur éducation. Des enseignants ont déclaré, avoir "perdu" des élèves très intelligents pour la simple raison que les parents n'avaient rien et vivaient dans le dénuement total. Face à l'ampleur des difficultés, ils finissent par abandonner l'école. Un enfant dont les parents n'ont pas les ressources suffisantes pour subvenir à tous ses besoins peut avoir l'impression de subir son environnement. L'hostilité environnementale ressentie par l'enfant est susceptible d'entraîner chez lui une attitude défaitiste avec l'idée qu'il n'est pas en son pouvoir de changer les choses. Dans ces conditions, l'école n'est pas perçue comme un tremplin pour une mobilité sociale afin de sortir de la pauvreté. Par conséquent, l'enfant ne fera pas d'efforts pour réussir. La pauvreté des ménages explique également pour une large part l'abandon des classes au profit de l'exode vers les communes productrices du coton, vers les centres villes du pays en quête de gains faciles ou vers le Nigéria. Dans beaucoup de communes frontalières avec le Nigéria, l'abandon scolaire est aujourd'hui perçu comme une chose "normale". Lorsque certains parents constatent que les enfants des voisins sont revenus, après quelques semaines passées au Nigéria, avec des motos et d'autres biens, ces derniers n'hésitent pas, devant les difficultés de survie qu'ils éprouvent, à retirer tout simplement les enfants de l'école et à les envoyer au Nigéria. Pour ces derniers, aller à l'école constitue une perte de temps, un investissement ruineux

Source : ²<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/tchaourou/chapter/grossesses-en-milieu-scolaire-dans-larrondissement-de-tchaourou-benin-niveau-profil-des-femmes-concernees-et-consequences-en-matiere-de-scolarisation/>

car d'autres moyens plus faciles de se réaliser existent. Aussi, dans certains départements comme le Couffo par exemple, les activités comme cultiver, récolter et vendre relèvent-elles d'un comportement naturel et lorsque les enfants observent les réalisations de leurs parents qui ne sont pas allés à l'école et que ceux qui ont étudié sont au chômage, c'est toute l'utilité de l'école dans la vie de ces enfants qui en prend un coup, du point de vue de leur perception.

A côté de cette précarité, il importe de noter la démission de certains parents. Ces derniers ne manquent pas forcément de moyens, mais sont plus préoccupés par les activités professionnelles, notamment les travaux champêtres dans les milieux ruraux, et abandonnent les enfants à eux-mêmes ou aux grands parents. Dans un tel contexte et, devant les difficultés d'apprentissage, certains enfants finissent eux-mêmes ou parfois sous la pression des parents par abandonner l'école.

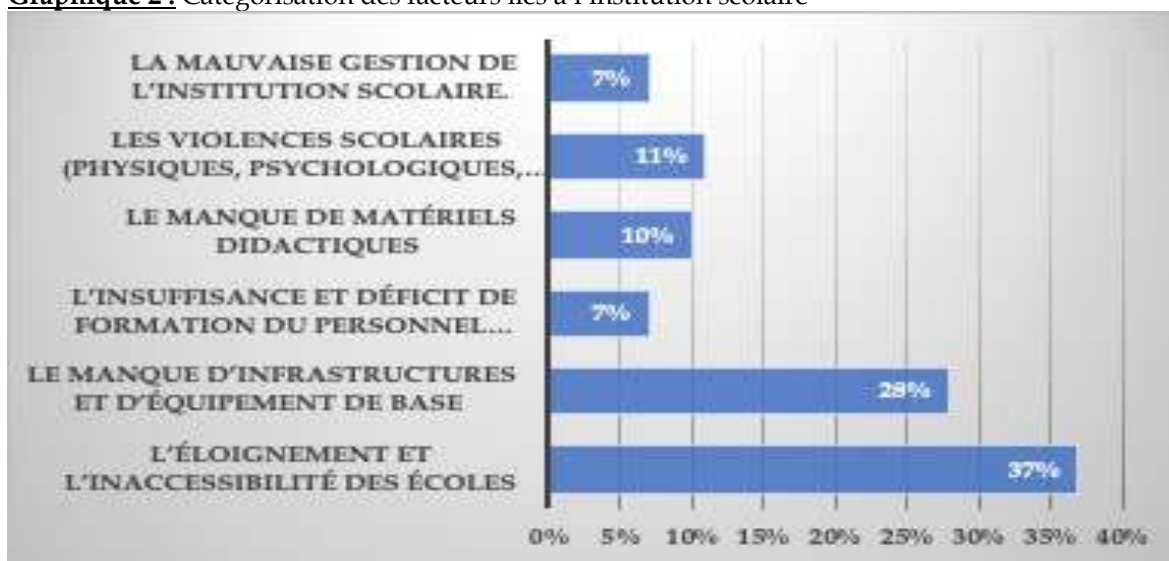
La situation économique difficile des familles est un facteur contraignant à la scolarisation et à la rétention des enfants à l'école. Le mot "pauvreté" est revenu tout le temps dans les entretiens. Certes il est extrêmement difficile de convaincre les familles "pauvres" d'« accepter » de se passer des services d'une main d'œuvre "gratuite" en envoyant leurs enfants à l'école et surtout en faisant en sorte qu'ils y restent le plus longtemps possible. C. Ratcliffe et S.M. McKernan (2010), à partir d'un suivi de cohorte de la naissance à l'âge de trente ans, montre que les personnes nées pauvres ont trois fois plus de risque de sortir de l'école sans diplôme que les autres. Toutefois, il est important de souligner que l'abandon scolaire n'est pas une spécificité des familles "pauvre" ou défavorisées.

3.2.2. Des facteurs aussi variés liés à l'institution scolaire

Ces facteurs concernent l'accès à l'école, l'organisation de l'école, le climat scolaire, le personnel enseignant et les méthodes pédagogiques. L'expérience scolaire est d'ailleurs un des grands facteurs prédictifs de l'abandon scolaire et les écoles peuvent aussi bien être un facteur de protection qu'un facteur de risque parce qu'elles peuvent contribuer à augmenter les difficultés de certains élèves et éventuellement impulser des conduites d'évitement. Les facteurs scolaires sont ceux sur lesquels toute stratégie de lutte contre les abandons doit s'appuyer. La recherche de terrain a permis de catégoriser ces facteurs scolaires en six grands groupes : l'éloignement et l'inaccessibilité des écoles, le manque d'infrastructures et d'équipements de base, l'insuffisance et déficit de formation du personnel enseignant, le manque de matériels didactiques ; les violences scolaires (physiques, psychologiques, sexuelles), la mauvaise gestion de l'institution scolaire.

Le graphique 2 présente le poids des facteurs scolaires selon les personnes enquêtées.

Graphique 2 : Catégorisation des facteurs liés à l'institution scolaire



Source : recherche de terrain, 2021

Selon les personnes enquêtées, l'éloignement et l'inaccessibilité des écoles, et le manque et le déficit d'infrastructures et d'équipement de base représentent les facteurs les plus représentatifs de l'abandon scolaire dans la catégorie des facteurs liés à l'institution scolaire.

3.2.2.1. L'éloignement et l'inaccessibilité des écoles

Ils constituent un facteur déterminant de l'abandon scolaire. Sur les villages couverts par cette recherche, 12% n'ont pas d'écoles et les enfants de ces villages sont obligés de se rendre dans l'école du village voisin, parcourant parfois de très longues distances.

En présence de ces difficultés, beaucoup de parents se découragent et retirent les enfants de l'école. Parfois, c'est les enfants eux-mêmes, notamment ceux de CI et du CP qui, fatigués par les longues distances qu'ils sont quotidiennement condamnés à parcourir, décident d'abandonner l'école.

Le manque de proximité des écoles est donc un facteur qui mérite grandement d'être contrôlé parce qu'il peut être à l'origine de nombreux cas d'abandons scolaires surtout pour les jeunes enfants des zones rurales qui ont besoin de trouver une école proche de chez eux. Cet obstacle peut également avoir une incidence négative sur l'accès à la scolarité. Dans un contexte où la plupart des enfants vont à l'école à pieds, seules les familles les plus motivées accepteront de continuer par envoyer leurs enfants loin de la communauté.

Selon le rapport d'analyse thématique approfondie des données d'enquêtes produit par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie, Burkina Faso en 2015, le temps mis pour accéder à une école primaire ou secondaire la plus proche peut déterminer l'accès ou le maintien de l'enfant dans le système scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans.

Encadré n°1

La proximité d'une école primaire ou secondaire peut influencer l'accès ou le maintien de l'enfant dans le système scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans. Les résultats de l'analyse des données de l'EMC montrent qu'il y a une association significative entre le temps mis pour accéder à une école primaire et le statut de scolarité de l'enfant.

Les résultats de l'analyse montrent que c'est au niveau du secondaire que les effets négatifs de l'éloignement de l'école sur la scolarisation et le maintien des enfants est plus important.

Parmi les enfants habitant dans des ménages situés à moins de 30 mn d'une école primaire, 40,1% sont hors du système scolaire. Cette proportion est de 60% pour ceux habitant à plus de 30 mn d'une école primaire.

Pour les enfants résidant dans des ménages situés à moins de 30 mn d'une école secondaire, 28,0% sont hors du système scolaire alors que pour ceux habitant à plus de 30 mn cette proportion atteint 53,9%.

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), Burkina Faso, 2015, p.17

3.2.2.2. Le manque d'infrastructures et d'équipements de base

Le manque de salles de classes a été observé dans toutes les communes de la recherche. Dans beaucoup de villages, les salles de cours sont soit en nombre insuffisant soit en matériaux précaires. Étant le milieu où l'enfant est appelé à passer un nombre considérable d'heures, il est important que l'école soit un cadre attrayant, gai, incitatif et accueillant. Tel n'est pas le cas pour la majorité des établissements scolaires visités. La plupart d'entre eux sont constitués de bâtiments peu attrayants, parfois délabrés qui ne répondent nullement aux normes de sécurité. Le tiers des directeurs d'écoles (32,9%) déclarent que les salles de classe ne sont pas bien ventilées (aérées). Seulement 10,5% des écoles visitées ont une clôture. Certaines écoles (10,5%) enquêtées ne disposent d'aucune source d'eau, d'autres (19,8%) n'ont même pas de latrines. Or l'absence de latrines peut favoriser le désintérêt envers l'école et son abandon en particulier par les filles.

Aussi, l'un des problèmes épineux contre lesquels les enseignants se battent est l'effectif pléthorique des classes notamment dans certains milieux ruraux. Contrairement aux normes d'une École de Qualité Fondamentale (EQF) qui prévoit un effectif de moins de 50 apprenants par classe, de nombreuses écoles ont des classes dont les effectifs avoisinent les 70 voire 100 élèves. Ce problème est dû

à l'insuffisance du personnel enseignant et à la disproportionnalité des salles de classes par rapport au nombre d'élèves qu'elles reçoivent chaque année. En plus des classes jumelées dont les effectifs avoisinent régulièrement les 100 élèves, rares sont les classes dont les effectifs sont en dessous de 50 élèves. De telles conditions ne facilitent pas un bon climat de travail dans les classes et peuvent de ce fait être à l'origine de violences sur les élèves. Lorsque le cadre de l'école n'est pas incitatif, il ne peut encourager les enfants à venir à l'école.

D'ailleurs, dans un article publié par la Banque mondiale, les auteurs estiment que :

les infrastructures - bâtiments, salles de classe, laboratoires et équipements - constituent des éléments essentiels à l'apprentissage dans nos établissements scolaires et universitaires. Il existe de fortes preuves qu'une infrastructure de haute qualité facilite un meilleur enseignement, renforce les acquis scolaires et réduit l'abandon... entre autres. J. Teixeira et al. (2017, p.1)

Cette position est conforme à celle qui estime que :

la promotion de la scolarisation des enfants passe inéluctablement par de meilleures conditions de travail et d'apprentissage pour les enseignants et les apprenants. Sans cette condition, la promotion de la scolarisation des enfants restera un slogan vide. K. A. Garba (2019, p.115)

3.2.2.3. L'insuffisance et le déficit de formation du personnel enseignant

Il a été constaté qu'avec le recrutement des aspirants aux métiers d'enseignants (AME), la plupart des écoles visitées sont pourvues d'enseignants. Cependant, au niveau de cette catégorie d'enseignants se pose un problème lié à leur formation professionnelle et leur motivation pour la fonction enseignante, notamment à cause des différences salariales notoires observées avec les enseignants agents de l'état. Selon une étude réalisée sur l'abandon scolaire au Sud-Kivu :

la qualification de l'enseignant limite jusqu'à 13 % le décrochage scolaire, ce qui a été également constaté par l'UNESCO (2012, p.60). Un enseignant qualifié est plus professionnel que celui qui ne l'est pas. Le mauvais traitement de l'enseignant augmente la probabilité d'abandonner les études. Comme l'indique Issidor (2006), les recherches montrent que les enseignants non motivés peuvent être source d'abandons massifs des élèves ou alors peuvent conduire certains enseignants à quitter le secteur à la recherche d'un meilleur traitement. Un enseignant non motivé, comme le souligne Murhi Mihigo (2016), ne donne pas le meilleur de lui-même. I. Murhi Mihigo et C. Bucekuderhwa Bashige (2017, p.60)

3.2.2.4. Le manque de matériels didactiques

En plus du manque de salles de classe, de l'insuffisance du personnel enseignants qualifié et des carences pédagogiques des enseignants, de nombreuses écoles ont déclaré souffrir de manque de matériels scolaires et de moyens didactiques. En voyant l'école souffrir d'autant de maux, on est tenté de se demander si elle est

réellement en mesure de répondre aux besoins et aux intérêts des apprenants en quête d'identité personnelle, professionnelle et sociale. En réalité, pour faciliter le processus d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation, l'école doit être dotée de matériel adéquat. En matière de pédagogie, on parle de mobilier scolaire. Le mobilier scolaire comprend au moins le bureau du maître, son siège, bibliothèque ou armoire pour ranger les fournitures scolaires, tableaux et bancs pour les élèves. Sur les 91 écoles enquêtées, seulement 3 ont de bibliothèque. De nombreuses écoles font face à une insuffisance de mobiliers scolaires. Les données collectées auprès des directeurs d'écoles révèlent que seulement 41,9% des écoles enquêtées disposent suffisamment de tables-bancs pour accueillir tous les élèves. Même le matériel de travail tel que la craie, les instruments géométriques, les cahiers de classe etc., leur font parfois défaut, en raison du retard que connaît la subvention de l'État. Pour ce qui concerne les manuels scolaires, un auteur estime que :

la disponibilité des manuels de français et de mathématiques a un impact significatif sur la réussite scolaire et la qualité de l'enseignement. Même si dans le principe, chaque apprenant a droit à un manuel de français et de mathématiques, dans la réalité, tous les écoliers ne disposent pas de ces intrants indispensables pour une réussite des situations d'apprentissage. Cet état de choses est dû au fait qu'il y a une mauvaise allocation des manuels scolaires. Si pour les manuels scolaires, il y a des arrangements qui permettent de mettre deux écoliers ensemble pour un manuel, il n'est pas possible de faire de même pour les cahiers d'activités qui, lorsqu'ils sont en nombre insuffisant, posent problème, car les élèves doivent s'exercer individuellement dans un cahier. En outre, le problème de remplacement des manuels détériorés ou égarés se pose. Lorsque les manuels se perdent ou sont abimés par les élèves, il n'y a aucune possibilité de les remplacer avant l'année suivante. K. A. Garba (2019, p.104)

3.2.2.5. *Les violences scolaires*

Les violences scolaires comprennent les violences sexuelles (y compris le harcèlement verbal ou sexuel), les violences physiques (dont les châtiments corporels), et les violences psychologiques (injures, humiliations, intimidations). Du point de vue des parents d'élèves et des acteurs des ONG, ces violences sont des causes d'absentéisme et de mauvais résultats scolaires qui finissent par dresser le lit de l'abandon. Les informations collectées révèlent que les châtiments corporels sont les plus fréquents. En présence d'effectifs pléthoriques, les enfants sont souvent exposés aux châtiments corporels. Très peu d'enseignants maîtrisent et adoptent les pratiques non violentes de maintien de la discipline dans les classes. Un des enseignants enquêtés a déclaré avoir enregistré pour l'année scolaire 2018-2019, 18 cas d'abandon sur un effectif de 70 élèves (soit 25,71%) et ne s'en plaint pas parce que cela a été pour lui, "un soulagement".

Il importe cependant de reconnaître que l'impact véritable des violences scolaires n'est toujours pas connu, faute d'éléments. Car cela nécessite le recueil d'informations plus solides et plus abondantes pour des études comparées.

3.2.2.6. La mauvaise gestion de l'institution scolaire

Les données collectées auprès des ONG révèlent que la discrimination dans la construction des infrastructures, la mauvaise qualité des services de l'éducation et la mauvaise gouvernance de l'institution scolaire (les mutations et nominations fantaisistes et/ou politiques des enseignants) participent aussi à l'abandon scolaire et à l'exclusion sociale. Des directeurs ont déclaré n'avoir aucune autorité sur certains enseignants qu'ils qualifient de « politiquement parrainés ». D'autres ont affirmé avoir reçu des interpellations de leur hiérarchie pour avoir "osé" adresser des demandes d'explications à des collaborateurs absentéistes. Dans un contexte où les inspections pédagogiques imprévues sont rares, de telles pratiques ne peuvent que fragiliser davantage l'école. Mieux, elles empêchent les enfants d'avoir accès à l'instruction et à l'éducation. Lorsque les enfants sont privés de ces services, ou lorsque ces services fonctionnent mal, les enfants deviennent plus vulnérables à l'exclusion scolaire. Car si l'abandon est le reflet des difficultés d'adaptation de l'apprenant, c'est aussi le miroir de l'exclusion.

En résumé, les écoles dans lesquelles les déficits en infrastructures scolaires, intrants pédagogiques, cantines scolaires, absence ou insuffisance de rémunération des enseignants, sont prononcés, la probabilité d'abandon scolaire est plus élevée. Selon une étude citée dans par le Centre national d'étude des systèmes scolaires (CNESCO) dans son article non référencé sur les facteurs du décrochage scolaire³, dans les établissements publics défavorisés, des conditions de travail difficiles pour les personnels peuvent se traduire par un climat scolaire moins sécurisant, générer des pratiques pédagogiques en décalage par rapport aux besoins des élèves et dégrader les relations entre enseignants et élèves, ce qui augmente le risque de décrochage scolaire.

3.3. Des acteurs de l'école toujours mobilisés contre l'abandon scolaire

3.3.1. Les actions de l'école

L'école, en tant qu'institution, est intrinsèquement liée à l'unité centrale qu'est le ministère, bras opérationnel du Gouvernement et de l'État. De ce point de vue, les actions de l'école sont d'abord, et avant tout, celles de l'État central. Depuis les années 1990, la politique éducative au Bénin a été marquée par l'amélioration des conditions d'accès à l'école grâce aux efforts exceptionnels déployés par le Gouvernement notamment dans les infrastructures, le mobilier scolaire et dans les équipements pédagogiques comme les manuels scolaires, etc. L'action de l'État central la plus remarquable dans ce sens est la politique de l'école primaire gratuite et obligatoire qui a induit une forte augmentation des taux d'inscription et

³ Source : <https://www.cnesco.fr/decrochage-scolaire/facteurs/>

mis l'accent sur d'autres problèmes tels que le manque de salles de classes et d'enseignants qualifiés.

Ainsi, dans le but d'atteindre les objectifs stratégiques du Forum Mondial de Dakar sur l'Éducation pour Tous (2000) et ceux du Millénaire pour le Développement (2000), l'État avait mis en place une politique de renforcement des capacités des ressources humaines. L'opérationnalisation de cette politique s'est traduite au niveau du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) par la décision d'assurer aux enseignants communautaires reversés Agents contractuels de l'État, une formation diplômante en cours d'emploi. D'autres actions de l'État béninois pour améliorer les conditions d'accès à l'école sont :

- le financement non ciblé des dépenses inscrites aux budgets du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire ;
- la construction d'écoles normales d'instituteurs et d'autres écoles pilotes en vue du renforcement des capacités des enseignants ;
- le recrutement d'enseignants qualifiés ;
- le financement d'actions de renforcement de capacités.

Ces actions ont reçu l'appui de plusieurs partenaires techniques et financiers (PTF) tels que l'UNICEF, l'USAID, la DANIDA, l'Ambassade Royale des Pays-Bas, le Luxembourg, l'Initiative Fast-Track/Fonds commun Budgétaire (FTI-FCB), le PME, l'UNESCO et bien d'autres organismes. Elles ont contribué à une réduction sensible du gap aussi bien en matière de disponibilité des écoles que des enseignants qualifiés.

Au niveau local, l'essentiel des actions de l'école tourne autour de la sensibilisation des parents, soit pour un accompagnement des enfants à la maison, soit pour attirer leur attention sur la nécessité pour eux d'assurer les besoins minima de l'enfant pour lui permettre de mieux suivre les cours à l'école. Des parents sont ainsi invités par les directeurs à l'école, lorsque des cas d'absences répétées de leurs enfants sont constatés. Il arrive aussi des cas où, souvent pour les élèves brillants, le maître lui-même se déplace vers les parents pour s'informer des raisons de l'absence de l'enfant à l'école.

Pour pallier aux difficultés de classes sans enseignants et limiter le phénomène de l'abandon scolaire, certains directeurs d'écoles préfèrent jumeler les classes. D'autres, avec l'aide des APE, bénéficient de souscriptions de la part des parents pour le recrutement d'enseignants communautaires. Par ailleurs, il arrive que certains directeurs envoient les noms des enfants les plus démunis à des ONG pour solliciter leur aide pour l'accompagnement de ces enfants. Le même geste se fait également à l'endroit du centre de promotion sociale de la commune pour l'inscription de ces enfants sur la liste des indigents.

3.3.2. Les actions des collectivités locales

Les actions des collectivités locales autour de l'abandon scolaire se résument essentiellement aux actions des Associations des Parents d'Élèves (APE). Des sensibilisations sont organisées par les membres des bureaux de ces associations à l'endroit des parents d'élèves sur l'importance de l'école. Certaines de ces actions débouchent parfois sur des cotisations faites par les parents pour le recrutement des enseignants communautaires pour pallier le déficit en personnel enseignant en attendant le recrutement par l'État d'enseignants plus qualifiés. D'autres actions sont relatives à la construction de salles, surtout dans les localités où l'essentiel des infrastructures scolaires est en matériaux précaires.

Dans les localités où il y a une véritable synergie d'actions entre les APE et l'administration scolaire, les APE tiennent régulièrement des séances avec les enseignants pour s'informer des difficultés qu'ils rencontrent afin de rechercher avec eux les solutions idoines pour le maintien à l'école de ces enfants qui ont des difficultés à poursuivre les études.

3.3.3. Les actions des acteurs de la société civile

De nombreuses autres initiatives ont été prises pour limiter les maux dont souffre l'enseignement primaire afin d'augmenter les chances de maintien des enfants à l'école pour un enseignement de qualité. A ce titre, les partenaires comme UNICEF à travers le « Programme d'enseignement maternel communautaire », HELVETAS à travers « le Programme d'appui à l'éducation des enfants exclus de l'école », Right To Play, grâce à son programme « Accompagnement du sous-secteur de l'enseignement maternel » et bien d'autres acteurs de la société civile ont développé des activités de terrain afin de promouvoir la scolarisation universelle et de réduire le taux d'abandon dans le pays.

Malgré toutes les actions menées par les acteurs de l'école, l'État, les organisations de la société civile, le phénomène de l'abandon scolaire n'a pas été totalement enrayeré. En effet, si la volonté politique affichée sur la question de la rétention des enfants à l'école primaire au cours de ces dernières années s'est traduite par la fixation à plusieurs niveaux d'objectifs chiffrés et la mise en œuvre des activités de terrain par l'État et les acteurs de l'école, il semble que les objectifs ne couvrent pas tout le périmètre de la question. Aussi, faut-il faire remarquer que la lutte contre le phénomène n'a pas toujours été ciblée et contextualisée. C'est d'ailleurs ce que fait remarquer un enquêteur :

Encadré n°2

« Lorsque la question de l'Éducation Pour Tous (EPT) a été évoquée, la priorité fut accordée aux nouveaux entrants dans le système scolaire sans se soucier de comment maintenir ceux qui y sont déjà. En plus, les actions n'étaient pas pour autant ciblées. Tout le monde faisait la même chose dans toutes les communes du pays alors qu'il aurait fallu cartographier les facteurs explicatifs de l'abandon scolaire par zone afin de mener la lutte de manière plus ciblée. Car les causes des abandons scolaires dans l'Alibori ne sont pas les mêmes dans l'Ouémé par exemple. Il faut à l'avenir définir les zones d'interventions des différents partenaires de l'école, contextualiser les stratégies de lutte contre l'abandon scolaire et en faire une véritable préoccupation. »

Source : recherche de terrain, 2021

En outre, si la question de l'abandon scolaire n'a pu être éradiquée, c'est aussi probablement parce que le système éducatif a été confronté à de nouveaux défis. En effet, le défi de la qualité de l'éducation s'est imposé ces dernières années aux gouvernants. Il a donc tôt fait d'étouffer celui encore persistant de l'abandon scolaire. Un parent d'élève donne sa perception de ce qui est aujourd'hui la priorité de l'État.

Encadré n°3

« On a tendance à croire que ce qui compte pour l'État ces dernières années, c'est ce qui s'enseigne dans les classes, la formation des enseignants, la révision des curricula et tout ce qui se rapporte à la qualité de l'enseignement/apprentissage/évaluation. L'État ne se soucie presque plus des questions d'abandons dans les écoles. La priorité est ailleurs, pourtant le mal prend de l'ampleur. On peut investir sur la qualité de l'éducation mais si les enfants quittent précocement l'école, c'est des ressources perdues pour l'État et pour les familles. ».

Source : recherche de terrain, 2021

Si cette perception n'est pas erronée, l'État, sans relégué au second rang les défis de la qualité de l'éducation qui s'imposent au système éducatif, devrait pouvoir continuer la lutte ciblée contre le phénomène d'abandon scolaire à travers des stratégies novatrices.

3.4. Stratégies de lutte contre l'abandon scolaire

Ces stratégies concernent au premier chef l'apprenant, mais aussi tous les acteurs concernés par l'éducation des enfants. Elles incluent des mesures de prévention, d'intervention et de compensation et doivent se fonder sur des actions de

diagnostic, de suivi, de coordination et d'évaluation. Pour être efficaces, elles doivent répondre à des principes directeurs, des contextes bien spécifiques ainsi qu'à des conditions de réussite.

3.4.1. Les principes directeurs

Pour bien comprendre l'esprit d'une stratégie efficace de lutte contre l'abandon scolaire, certains principes fondamentaux doivent être omniprésents à toutes les étapes de réalisation des plans d'actions et à tous les paliers d'intervention.

3.4.1.1. L'abandon scolaire est un problème de société et, de ce fait, son analyse nécessite une approche systémique.

L'abandon scolaire est une situation qui interpelle la société tout entière : les décideurs des différents départements ministériels, les milieux économiques, les milieux sociaux et communautaires, les associations, les familles et l'école. Il est donc essentiel d'aborder la problématique de l'abandon scolaire dans une perspective systémique, c'est-à-dire en mettant l'accent sur les interrelations entre les acteurs plutôt que de les considérer isolément.

3.4.1.2. Les élèves, premiers concernés et forcément les premiers partenaires

Les premiers concernés par l'abandon scolaire sont les enfants eux-mêmes et, de ce fait, il faut éviter le piège qui amène certains adultes à vouloir régler le problème des enfants de manière autoritaire ou paternaliste. De nos jours, très tôt, les jeunes du primaire sont capables d'exprimer leurs problèmes et leurs attentes, d'identifier ce qui les bloque dans leur cursus scolaire et de proposer même des pistes de solutions.

Il est fondamental que les préoccupations des élèves en milieu rural comme en milieu urbain et périurbain et les solutions qu'ils peuvent proposer soient intégrées à la stratégie de lutte contre l'abandon scolaire.

Les attentes des apprenants aussi bien dans le domaine pédagogique qu'institutionnel en général (organisation d'activités scolaires et parascolaires) devront aussi être gardées à l'esprit lors de la planification des interventions. Pour que cela puisse arriver, il faudra laisser la parole aux enfants, leur donner l'occasion de s'exprimer librement, de critiquer les aînés qui doivent accepter de les écouter.

3.4.1.3. Une logique de la prévention

Il serait amplement bénéfique, dans un premier temps, d'identifier un ensemble de pistes d'interventions spécifiques, privilégiant la prévention au primaire en

agissant d'abord sur le milieu scolaire tout en renforçant les facteurs "immunisants" au niveau de la maternelle. Pour cela, un certain nombre d'actions sont nécessaires. Il s'agit de :

a. Offrir un espace de participation aux familles

La famille constitue un partenaire permanent de l'activité éducative de l'école. Néanmoins, une collaboration effective se trouve être complexe à mettre en place. La majorité des parents interviewés croient en l'école sans pour autant réussir à participer à son animation. La distance sociale et culturelle entre les parents, notamment ceux de milieux défavorisés et l'institution scolaire exacerbe les difficultés. L'enjeu sera donc pour les familles de s'investir et de participer à la scolarité de leurs enfants afin de restaurer ce lien de collaboration privilégiée avec l'école. Cette implication dans la scolarité nécessite d'être pensée sur d'autres modes que celui d'un simple contrôle des parents sur l'activité scolaire de leur enfant.

b. Être plus attentif aux absences

Il peut se passer du temps avant qu'un enseignant ne prenne conscience du caractère anormal de l'absence d'un élève, surtout lorsqu'il s'agit d'un élève qui n'est pas "brillant en classe" ou spécialement perturbateur. Le cas des enfants absents pour raison de santé doit nécessiter une veille préventive pour s'assurer d'une prise en charge médicale en veillant à maintenir le lien entre l'élève et la classe, de façon à préparer son retour et à l'accompagner, afin d'éviter un possible abandon scolaire. Les absences, même justifiées, peuvent masquer des pathologies du type de la phobie scolaire, ou les problèmes d'adaptation des apprenants ou encore des souffrances de l'élève dans le cadre scolaire telles que les violences. Être plus attentif aux absences, ce n'est pas seulement renseigner un document. Une image inexacte de l'élève est trop souvent véhiculée parmi les enseignants : « c'est un élève en échec scolaire, c'est un élève qui souffre d'une situation personnelle extérieure à la classe (difficultés familiales, économiques, médicales). »

c. Accorder plus d'attention au redoublement

D'abord et avant tout, le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire doit prendre les dispositions pour que le personnel enseignant de l'école soit des enseignants qualifiés et mieux dirigés afin de s'assurer que les enfants qui abandonnent ne sont pas en réalité « poussés dehors ». Cela demande de porter une attention particulière à plusieurs problèmes étroitement liés comprenant des processus dans lesquels le personnel enseignant s'assure que les enfants fréquentent régulièrement l'école, de l'aptitude de l'école à mieux répondre à la diversité des élèves, de l'existence de mécanismes de soutien ou d'appui aux

élèves les plus faibles, d'un programme scolaire pertinent ainsi qu'une amélioration de l'ambiance de travail dans les écoles où les violences de tout genre sont absentes. L'ensemble de ces efforts pour une amélioration du maintien scolaire devrait donner une place centrale au rôle et à l'aptitude des enseignants, d'où la nécessité pour eux d'avoir la qualification requise car Holmes et Matthews (1984), à la suite des travaux effectués par Jackson (1975), en employant la méta-analyse portant sur huit cent cinquante études internationales affirmeront que : « le redoublement est préjudiciable aux élèves qui en sont l'objet ».

d. Augmenter les efforts trans – sectoriels

Pour avoir un effet sur les enfants les plus difficiles à atteindre, les autorités du MEMP ont besoin de travailler en étroite collaboration avec d'autres secteurs qui pourraient inclure du personnel de santé, de protection de l'enfance et de l'action sociale, ainsi qu'avec les ONGs qui interviennent dans le secteur de l'éducation au Bénin. Bien que les efforts trans-sectoriels demandent un soutien politique, légal et économique de la part du niveau politique le plus élevé, il est important que de tels efforts soient conduits à partir du niveau local et qu'ils soient dès le début focalisés sur des solutions pratiques pour les enfants exclus du système.

e. Investir davantage dans le recrutement, la formation et la motivation des enseignants

Il est important d'investir dans le recrutement et la formation des enseignants pour l'apprentissage et le bien-être de tous les élèves. Des enseignants qualifiés peuvent mieux gérer la diversité d'une classe, faire face par exemple, à la grande amplitude d'âges dans les écoles, peuvent réduire la violence dans les classes et gérer la discipline de façon positive et soutenir la participation des filles en classe afin d'améliorer considérablement leurs chances de réussite.

f. Suivre et évaluer les activités réalisées ou en cours de réalisation qu'elles soient programmées en partenariat ou le fait d'initiatives locales.

Le suivi et l'évaluation des projets mis en œuvre dans le secteur de l'éducation doivent en principe être présentés dans les plans d'action nationaux, régionaux et locaux et ce dès leur élaboration. Ce maillon de la chaîne qu'est le suivi-évaluation ne bénéficie pas de toute l'attention qu'il mérite alors qu'il constitue la base sur laquelle doit être bâtie toute stratégie. Une telle démarche permettra, en effet, de réajuster au moment opportun et surtout d'optimiser les ressources allouées à la lutte contre l'abandon scolaire.

3.4.2. Des stratégies locales et nationales

Il est essentiel, en matière de définition de stratégies, de prendre en compte tous les facteurs de réussite dont le contexte socio culturel et économique local. Toute stratégie conçue pour lutter contre l'abandon scolaire dans des contextes différents et ne prenant pas en compte cette donnée, risque de manquer d'efficacité. C'est donc parce que le contexte a un effet qu'il vaudrait mieux définir des « micro stratégies » qui se prêtent mieux au pilotage, au suivi et à une évaluation rigoureuse.

Parler ici de stratégie locale ne signifie nullement qu'elle est limitée à un secteur unique ou concerne exclusivement le cycle primaire. En effet, il est essentiel pour la réussite de la stratégie, que les actions portent en même temps sur la maternelle, le primaire et le secondaire. L'enseignement maternel a un effet positif sur la socialisation de l'enfant, son éveil, sa réussite scolaire au primaire et même post primaire et sur son espérance de vie scolaire. Investir dans l'enseignement maternel, en termes de quantité et de qualité, est de nature à augmenter l'efficacité interne au primaire et plus particulièrement durant les quatre premières années de ce cycle. En effet, le passage par la maternelle prépare l'enfant contre l'abandon d'une manière beaucoup plus efficace durant les quatre premières années du primaire. Pendant ce temps et durant tout le cycle primaire, il est nécessaire de mettre en pratique les actions préventives pour minimiser le risque d'abandonner les études.

3.4.3. Les conditions de réussite de la stratégie

Selon les données issues des entretiens réalisés, les chances de réussite des initiatives de lutte contre l'abandon scolaire et aussi de prévention de ce phénomène avant qu'il n'ait lieu sont plus grandes lorsque les facteurs suivants sont pris en compte :

- un nombre suffisant de partenaires engagés dans le projet institutionnel de lutte contre l'abandon scolaire et un degré d'implication des acteurs locaux élevé.
- une plus grande faculté et possibilité de l'institution scolaire à identifier, très tôt, les élèves à risque et à réagir à temps ;
- les projets doivent être élaborés par les acteurs locaux qui vont avoir la responsabilité :
 - ❖ de définir le problème qu'ils cherchent à résoudre ;
 - ❖ d'identifier la ou les cible (s) ;
 - ❖ de définir des objectifs clairs et précis ;
 - ❖ choisir les interventions qui permettront de résoudre le problème et d'atteindre les objectifs visés.

- une intervention unique et isolée ne peut répondre aux besoins différenciés de l'ensemble des élèves ;
- l'intervention doit s'inscrire dans une perspective à moyen et long terme ;
- l'intervention doit correspondre aux situations particulières de chaque commune voire de chaque école ;
- un programme de prévention consiste en un travail d'équipe entre la direction, les enseignants et les élèves, les parents et les organismes de la communauté (APE, AME, ONG, centres de promotion sociale, services de santé).

CONCLUSION

Malgré toutes les ressources injectées dans l'amélioration du système scolaire et la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement primaire, la rétention des enfants dans les écoles reste limitée.

Le présent article a permis de présenter l'étendue du phénomène, d'identifier les causes de l'abandon scolaire et de faire le point des actions menées par les différents acteurs autour du phénomène au primaire. Il n'a pas manqué de faire des propositions d'inversion de la tendance.

Quels que soient les facteurs identifiés, il importe de reconnaître le rôle critique que peuvent jouer les facteurs locaux spécifiques qu'est l'environnement culturel et socioéconomique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CNE (2014). Actes des ateliers thématiques en préparation au deuxième Forum national de l'éducation, vol 2, Choix de communications, Cotonou, Star Editions

Bonnéry Stéphane (2007). *Comprendre l'échec scolaire. Elèves en difficultés et dispositifs pédagogiques*, La Dispute, coll. « L'enjeu scolaire », 2007, 214 p., EAN : 9782843031540. Consulté sur : <https://journals.openedition.org/lectures/523>

Compaore Martin et Dagan Jacques (2015). Evaluation à mi-parcours du Programme de Cours Accéléré (PCA) au Bénin (Rapport final). Cotonou, Bénin : MEMP, USAID, UNICEF, 254p

Demba Jean Jacques (s.d). *Autour de la définition du phénomène de décrochage scolaire*, https://periscoper.quebec/medias/autour_de_la_definition_du_phenomen_e_de_decrochage_scolaire.pdf

Dolto Françoise (1994). *Les chemins de l'éducation*. Paris, Gallimard.

- Garba Kamel Arêo (2017). Équité genre au Bénin : cas des collèges de la commune de Sakété. In *Revue Interculturelle, Internationale de Cognition, des Humanités et des Sémiotiques Applicables (RIICHASA) N°01/2017/2^{ème} semestre*, pp. 201-234
- Garba Kamel Arêo (2019). *Inégalité d'accès et de rétention des enfants à l'école primaire au Bénin : Cas du département de l'Alibori*, Dakar, Harmattan, 177p.
- Gbaguidi Timar (s.d). *Grossesses en milieu scolaire dans l'arrondissement de Tchaourou (Bénin) : niveau, profil des femmes concernées et conséquences en matière de scolarisation*, <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/tchaourou/cha-pter/grossesses-en-milieu-scolaire-dans-larrondissement-de-tchaourou-benin-niveau-profil-des-femmes-concernees-et-consequences-en-matiere-de-scolarisation/>
- INSD (2015). *Analyse thématique approfondie des données d'enquêtes*, Burkina Faso
- Murhi Mihigo Isidore et Bucekuderhwa Bashige Célestin (2017). *Abandon scolaire au Sud-Kivu*, consulté le 20 septembre 2022 sur https://formation-profession.org/files/numeros/17/v25_n02_418.pdf
- Janssen Teixeira et al. (2017) *Améliorer les infrastructures scolaires afin que les élèves apprennent mieux*, consulté le 20 septembre 2022 sur <https://blogs.worldbank.org/fr/education/am-liorer-les-infrastructures-scolaires-afin-que-les-l-ves-apprennent-mieux>
- Janosz Michèle (2000). *L'abandon scolaire chez les adolescents : Perspective Nord-Américaine*. VEI Enjeux, (122), 105-127.
- UNESCO (1971). *La déperdition scolaire : un problème mondial*.
- République du Bénin (2015). *Actes du Deuxième Forum national sur le secteur de l'éducation : fondements, organisation, résultats et perspectives post-forum*, tenu à Cotonou les 17, 18 et 19 décembre 2014, Cotonou, Bibliothèque Nationale.